



Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention de **Eric Bainvel**

Délibération n° 19 : PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES - CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE SAINT-HERBLAIN, CAF 44, ASSOCIATION HANDISUP

Nous nous associons totalement aux choix de la mairie quant à cette délibération. Nous voterons donc cette délibération puisque nous défendons avec force le principe d'inclusion des enfants en situation de handicap, mais aussi des adultes. Et il reste encore beaucoup de travail pour que cela soit une réalité. Ceci d'autant plus qu'un individu, marchand de haine, dont je refuse de citer le nom, a affirmé, au milieu de toutes les horreurs qu'il déclame, que l'inclusion n'était pas souhaitable.

Nous avons d'ailleurs, lors du Conseil Municipal du 13 décembre dernier, été à l'initiative d'un vœu réclamant des moyens pour l'inclusion des enfants en système scolaire, voté à l'unanimité, sauf les membres de La République En Marche qui ont défendu le bilan catastrophique de leur gouvernement dans ce domaine.

C'est pourquoi nous nous sommes étonné.e.s que Mr Annereau dénonce dans la presse les propos de l'individu dont j'ai parlé précédemment.

On ne peut pas d'un côté, Mr Annereau, s'indigner de propos indignes quant à la question de la place des enfants, des hommes et des femmes en situation de handicap, aller même à l'ONU pour défendre l'inclusion, et d'un autre côté refuser de demander des moyens, réclamés par l'ensemble de la communauté scolaire, en arguant que cela est une orchestration politicienne. Mais il est vrai que le principe affirmé par votre mouvement et votre leader est le "en même temps", c'est à dire de beaux discours donneurs de leçons et l'exact inverse dans la pratique. Ou, puisque les citations sont à l'honneur lors de ce conseil, je citerai Bossuet, en ce qui vous concerne : *Dieu se rit des hommes qui se plaignent des conséquences alors qu'ils en chérissent les causes.*

Merci de votre écoute.

